

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 29 février 2016

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Messieurs Jean-Michel BRUN, Jean-Claude BRETNACHER, Philippe SCHUTZ, Franck ROGOVITZ et Thierry UJMA, Vice-présidents

membres en fonction : 7

membres présents : 7

Dont représentés : 0

membres absents : 0

POINT n°1 : Assainissement – Velving – Délégation de maîtrise d'ouvrage – Travaux Rue du Ruisseau

Monsieur le Président explique que la commune de Velving sollicite la CCPB pour l'accompagner dans son projet d'extension des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement rue du Ruisseau.

La CCPB propose dans un premier temps que la commune lui confie la délégation de maîtrise d'ouvrage pour réaliser une étude pour dimensionner les travaux et obtenir l'accord des riverains. Tous les frais liés à ce projet sont ensuite refacturés à la commune. La charge est nulle pour la CCPB.

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,
Vu le projet de convention ci-joint,*

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le Président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'opération citée en objet (études dans un premier temps puis travaux si la commune décide de les engager),*
 - 2) D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes.*
-

POINT n°2 : Convention d'accompagnement CNFPT – schéma de mutualisation des services

Monsieur le Président indique que le CNFPT a fait une proposition d'accompagnement de la mutualisation dans le cadre de l'élaboration du schéma de mutualisation des services. Il indique que cette proposition fait l'objet d'une convention. Le reste à charge pour la collectivité est de 2500 €.

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,
Vu le projet de convention ci-joint,*

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser le Président à signer la convention d'accompagnement et ce pour un coût de 2500 €,*
- 2) D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes.*

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

Jean-Claude BRETNACHER,

François TROMBINI,

Philippe SCHUTZ,

Thierry UJMA,

Franck ROGOVITZ,